

## Fiche II. Présentation des formations

### I) Contenu de la formation

➤ Le contenu de la formation est conforme au référentiel prévu par les règlements : Oui  Non

Dans la négative, veuillez préciser les différences :

- L'engagement bénévole dans l'association
- Connaître les différentes responsabilités associatives
- Connaître ses responsabilités et en maîtriser les obligations
- Loi de 1901, administration et fonctionnement statutaire
- La réalisation du projet associatif
- Définir et faire vivre un projet associatif
- Formaliser le projet associatif
- La vie associative et les pouvoirs publics
- Le rôle et la fonction d'administrateur d'association
- Organiser une assemblée générale
- Principes de base de la gestion comptable
- Etablir un budget prévisionnel
- Présenter ses comptes en assemblée générale
- Financer son association et ses activités
- Renseigner un dossier de subvention
- Chercher des partenaires privés
- La fonction employeur de l'association
- La fonction employeur dans l'association

➤ Description des supports de formation et des méthodes pédagogiques utilisés :

#### Administration:

Comprendre les mécanismes de base du fonctionnement d'une association  
Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.  
Définir, formaliser, conduire et développer le projet de l'association.  
Savoir gérer et administrer l'association au quotidien.  
Connaître l'étendue des responsabilités associatives.

#### Gestion Comptable:

Renseigner les obligations comptables de l'association  
Comprendre et maîtriser les principes fondamentaux de la comptabilité (fonctionnement et organisation)  
Savoir analyser les documents de synthèse: le compte de résultat et le bilan  
Etablir le budget d'une association, mettre en place des outils de suivi budgétaire efficaces  
Mobiliser des ressources financières publiques ou privées: subventions, mécénat, sponsoring

#### Gestion des ressources:

Identifier les besoins à créer un emploi dans une association  
Respecter le droit du travail  
Assurer la gestion des emplois au quotidien.  
Organiser et manager les ressources humaines de l'association: connaître le rôle et la place des différents acteurs (salariés, bénévoles, volontaires)  
Animer, développer et fidéliser le bénévolat.